



AGENDA

Jeudi 5 mars

Sortie Coulaines - Saint Pavace
Départ 8H30 - Place de l'Ancienne Gare
ou RDV 9H00 à Coulaines
(Amitié en marche)

Vendredi 6 mars

Carnaval
(Ecole René LANGLAIS)

Assemblée générale
20H30 au 50 ter rue Principale
(Familles Rurales)

Dimanche 15 mars

Bourse aux vêtements et puériculture
10H00 à 17H00 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Dimanche 22 mars

1er tour des élections départementales
Bureau de vote ouvert de 8H à 18H

Dimanche 29 mars

2ème tour des élections départementales
Bureau de vote ouvert de 8H à 18H

Les lundis 2, 9, 16 et 23 mars

Randonnées sur Sillé et environs
Départ 13H45 - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Les jeudis 12, 19 et 26 mars

Randonnées sur Sillé et environs
Départ 9H - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

Cartes

14H - Petite salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Tous les vendredis

Entraînement pétanque
14H (selon météo) - Terrain de boules
(Généralités Mouvement)

Gym senior Prévention santé de 9H à 10H
Salle polyvalente
Pauline PRUDHOMME 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Prochaine messe à Sillé
Samedi 21 Mars à 18H30



Après la Chandeleur et Mardi gras, bientôt la mi-Carême, le **12 mars** prochain.

La mi-Carême marque la moitié du Carême (cette année du 8 février au 4 avril 2015). Sa célébration ressemble à celle de Mardi gras avec ses déguisements et le carnaval. La mi-Carême marque un répit dans le jeûne prescrit pendant la période du Carême. C'est un jour de fête qui a lieu le 20^{ème} jour de Carême, le troisième jeudi après Mardi gras.

Traditionnellement, pendant le Carême, aucune fête ne doit avoir lieu et l'on doit s'abstenir de manger des aliments riches, tels que viande, produits laitiers, graisses et sucre. Le jour de mi-Carême fait exception. Il a donné lieu à une période de carnaval : mot qui a pour origine « carnelevare », un mot latin formé de carne « viande » et levare « enlever ». Il signifie littéralement « entrée en carême ».

Pourquoi crêpes et beignets viennent-ils agrémenter ce jour ?

Une tradition populaire et une explication économique à la tradition des crêpes.

Ce temps de jeûne était très respecté et même les œufs étaient interdits. Les œufs ne se conservant pas plus de vingt jours, c'est-à-dire la moitié de quarante, c'est pour ne pas les perdre qu'ils étaient consommés sous toutes les formes. C'est donc pour vider les réserves que la tradition des crêpes a fait son apparition. Après la mi-Carême, les vingt jours étaient utilisés pour décorer les œufs gardés en réserve jusqu'à Pâques.

Et une explication symbolique... La tradition des crêpes est apparue dans les terres agricoles : il fallait manger des crêpes le jour gras pour s'assurer la richesse à travers l'abondance de la récolte de blé, de lait et d'œufs.



COLLECTE AMIANTE pour 2015

Le SMIRGEOMES vous informe que des collectes d'amiante sont programmées pour les particuliers, pour l'année 2015, sur certaines déchèteries :

Montmirail le **samedi 28 mars 2015**

Thorigné sur Dué le **samedi 13 juin 2015**

Montmirail le **samedi 5 septembre 2015**

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le SMIRGEOMES afin de constituer un **dossier obligatoire au moins 15 jours avant la collecte**.

Il est important de noter que ces collectes sont **organisées à titre gratuit par le SMIRGEOMES**. Seule l'amiante provenant de la rénovation, de la réhabilitation ou de la destruction d'un **bâtiment à usage exclusivement privé** sera acceptée. Elles ne sont donc pas ouvertes aux produits ayant été utilisés sur un bâtiment à usage commercial (ex : exploitation agricole, industrie, commerce, atelier de réparation...).

Contact : 11 rue Henri Maubert - 72120 Saint Calais - ☎ 02 43 35 86 05 - @ www.smirgeomes.fr

Combien Ça Coûte ?

€ TTC

1 183,15

A l'ordre de :

Travaux cimetière (restauration du vieux mur et changement de plaques)

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLÉ LE PHILIPPE



Décembre 2014

Retrouvez les prochains numéros
chaque dernier vendredi du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
et en ligne sur le site :

www.sille-le-philippe.fr

RENCONTRES SPORTIVES

Dimanche 1 mars

9H : CSSP Vétérans - St Vincent des Prés
13H30 : Sargé les le Mans B - CSSP B
15H30 : Lombron - CSSP A
(Club Sportif - Foot)

Samedi 7 mars

14H : Benjamins 1
16H : Benjamins
(Club Sportif - Basket Club)

Dimanche 8 mars

9H : CSSP Vétérans - Connerre/Le Breil
(Club Sportif - Foot)

Samedi 14 mars

14H : Benjamins
16H : Poussins
(Club Sportif - Basket Club)

Dimanche 15 mars

9H : CSSP Vétérans - Volnay
13H30 : CSSP B - Le Mans RCU
15H30 : CSSP A - Bouloire
(Club Sportif - Foot)

10H30 : Seniors

(Club Sportif - Basket Club)

Samedi 21 mars

14H : Poussins
(Club Sportif - Basket Club)

Dimanche 22 mars

9H : CSSP Vétérans - St Corneille
15H30 : Le Mans Gazelec - CSSP B
15H30 : CSSP A - Connerre
(Club Sportif - Foot)

Samedi 28 mars

12H : Benjamins 2
14H : Benjamins
16H : Benjamins 1
(Club Sportif - Basket Club)

Dimanche 29 mars

15H30 : La Chapelle St Remy - CSSP B
15H30 : Cormes - CSSP A
(Club Sportif - Foot)

10H30 : Seniors

(Club Sportif - Basket Club)

Informations Mairie



Les élections cantonales deviennent les ELECTIONS DEPARTEMENTALES EN 2015... 22 et 29 mars 2015

La nouvelle loi relative à la réforme territoriale, datant de mai 2013, entrera en vigueur à l'occasion des élections programmées les 22 et 29 mars prochains et prévoit de nouvelles modalités :

Un nouveau mode de scrutin

- Le Conseil général devient le **Conseil départemental**. Les Conseillers généraux deviennent donc des **Conseillers départementaux**.
- **La parité** : 1 binôme homme/femme élus pour 6 ans dans chaque canton. Pour conforter la parité, la loi a également prévu que le binôme de remplaçants des candidats soit aussi composé de deux personnes de sexes différents.
- La Sarthe découpée en **21 cantons** (au lieu de 40) équilibrés en nombre d'habitants.
- Une **nouvelle carte cantonale**.
- Une **assemblée départementale renouvelée dans son intégralité**.



Un nouveau canton

Le **canton de Savigné l'Evêque** regroupe 14 communes de l'ancien canton de Montfort le Gesnois + la commune de Savigné l'Evêque.

Ces **15 communes**, appartenant à la Communauté de Communes des Brières et du Gesnois, représentent **23 161 habitants** (population légale au 01.01.2012).

Les TRAVAUX DE LA PLACE DE L'ANCIENNE GARE



devaient se dérouler durant les deux semaines des vacances scolaires de février. L'entreprise COLAS a donc installé son chantier comme prévu le 9 février 2015.

Au dernier moment, l'entreprise ERDF, informée de nos travaux, nous a avisés que son projet d'enfouissement de la ligne à haute tension « HTA », en sommeil depuis quelques années, devrait finalement être mis en œuvre au cours du second trimestre de l'année 2015.

Après concertation, et en accord avec les entreprises COLAS et ERDF, nous avons pris la décision de réaliser les travaux en deux phases. L'entreprise COLAS a mis en place les bordures et procédé aux travaux relatifs à l'écoulement des eaux. Ce n'est qu'après enfouissement de la ligne « HTA » sous la place par ERDF que l'entreprise COLAS réalisera la partie goudronnée et terminera ses travaux, en principe, au cours de l'été 2015.

Il nous faudra attendre afin de profiter de ce nouvel environnement pour lequel il a été réalisé une vidéo. Nous vous invitons à la consulter dès à présent sur le site internet de la commune (www.sille-le-philippe.fr) ; ce qui vous permettra d'avoir un aperçu du résultat final.

NUMEROS UTILES

MAIRIE	Secrétariat	Tél. 02 43 27 51 08	POMPIERS	Appeler le 18 ou le 112
	Permanence soir et week-end	Fax 02 43 27 39 66	SAMU	Composer le 15
	Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr	Tél. 06 37 23 51 43	GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit	Composer le 17
	Site internet : www.sille-le-philippe.fr		SAVIGNE-L'EVEQUE	Tél. 02 43 27 50 11
	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC		CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD	Tél. 02 43 27 50 62
	Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45		Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr	
	Le vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30		EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7	Tél. 09 726 750 72
			www.edf.fr	
	AGENCE POSTALE COMMUNALE	Tél. 02 43 29 67 10	VEOLIA - EAU	Tél. 0811 902 902
	Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45		NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement	Tél. 0969 320 404
	Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15			
	Samedi : de 9H00 à 11H45			
	GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS	Tél. 02 43 27 53 46		
	ACCUEIL PERISCOLAIRE	Tél. 09 67 48 53 46		
	CANTINE SCOLAIRE	Tél. 02 43 27 78 70		